

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'IDEO

## Rapport sur la gestion de l'exercice 2025, présenté au Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2026

Le Conseil d'Administration du 28 mai 2026 est appelé à arrêter les comptes de l'exercice 2025 présentés ci-après. Le résultat net de l'exercice s'établit à - 22,6 K€, en perte mais sensiblement moins qu'en 2024. Nous verrons que ce résultat est dû aux cessions de valeurs suite à l'allègement du portefeuille géré par la SG et à la diminution des provisions nettes comparées à celles enregistrées en 2024. Nous présentons ci-après les éléments détaillés de l'activité 2025 ayant conduit à ce résultat.

### 1. Résultat d'exploitation

Le résultat courant non financier reste très déficitaire.

- Les ressources collectées en 2025, cotisations et dons, se montent à 36,6 K€, en légère hausse par rapport à celles de 2024.
- Les charges d'exploitation 2025 sont de 127,1 K€, stables comparées à celles de l'année précédente, 129,4 K€. Mais il est à noter que la subvention allouée à l'Idéo en 2025 a été de 100 K€ contre 80 K€ l'année précédente. Les charges propres de l'association sont en baisse d'une vingtaine de K€ (pas de dépense Midéo)

Le résultat courant non financier est donc de - 90,6 K€ contre - 98,4 en 2024.

Note : le compte de l'association a fait office de compte de passage pour le Caire. Des écritures « Produits » et « Charges » à hauteur de 91,4 K€ sont enregistrées dans les comptes mais, sans impact sur le résultat, elles ne sont pas reprises dans nos commentaires.

### 2. Résultat financier

La nature des actifs a été légèrement modifiée en 2025. Nous reviendrons plus loin sur ce point ainsi que sur la composition de ces actifs mais rappelons déjà qu'ils se répartissent en trois pôles :

- Un portefeuille géré sous mandat de la Société Générale, lignes d'actions et d'obligations,
- Un compte titres ouvert à la Société Générale, lignes de monétaires, d'obligations, d'un produit SG, Fixedrate, et d'immobilier,
- Un compte ouvert chez Cyrus, lignes d'assurance vie et immobilier (SCPI.)

Le résultat financier est bénéficiaire de 70,6 K€ contre une perte de 15,8 K€ en 2024. Mais ce dernier résultat intégrait les dotations et les reprises de provisions en particulier sur les placements immobiliers (-48 K€ en 2024).

Le résultat financier 2025 de 66,7 K€ est essentiellement du :

- aux revenus sur dividendes d'actions, + 7,5 K€,
- aux revenus sur l'immobilier, + 10,5 k€,
- aux plus-values nettes sur cessions d'obligations, 26,3 K€,
- aux plus-values nettes sur cessions d'actions, + 38,9 K€.

- aux dotations/reprises sur provisions : -18,9 K€

### 3. Résultat courant, résultat net et budget

Le résultat courant avant impôt affiche une perte de 19,9 K€ sensiblement moins importante que celle de l'année précédente, 114,3 K€. Les raisons en sont la réalisation d'une partie du portefeuille géré par la SG et ayant généré des plus-values nettes de 65,2 K€, et une dotation nette aux provisions faible, 18,9 K€, comparée à celle de 2024, 48 K€.

L'impôt de 2,7 K€ s'ajoute au résultat courant pour former le résultat net de -22,6 K€. Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter ce résultat en report à nouveau qui s'imputera sur les fonds propres. Ces derniers restent à un niveau important.

Le réalisé 2025 est conforme au budget jusqu'au résultat d'exploitation.

### 4. Situation patrimoniale et évolution des marchés en 2025.

#### Situation comptable de l'association.

Après le report de la perte comptable 2025, les fonds propres passent de 2 652,1 à 2 629,5 K€.

Les autres postes du passif sont constitués essentiellement de factures à régler au cabinet comptable ( 11,6 K€.)

En contrepartie, l'actif est composé exclusivement des placements et de la trésorerie de l'association.

Le montant comptable des placements et de la trésorerie après provisions est de 2 644,9 K€ contre 2 683,7 k€ en 2024.

#### Répartition des actifs de l'association à fin 2025.

Compte tenu d'une situation internationale de plus en plus tendue et de la situation française, en particulier la hausse non maîtrisée de la dette, nous avons souhaité alléger le portefeuille géré par la SG. Le portefeuille (actions et obligations) a été réduit de 300 K€ en juillet dernier. Ces liquidités ont été placées sur la ligne de sicav monétaires.

Nous précisons que les actifs de l'association se regroupent sous 3 rubriques :

- Un portefeuille géré sous mandat de la Société Générale (gestion Amundi) d'un montant de 836,5 K€ soit 28,5 % des actifs. Il est essentiellement composé :
  - d'un portefeuille d'actions de 372,2 K€. Ce portefeuille est composé de valeurs de premier plan.
  - d'une ligne d'obligations de 308 k€.
  - d'un produit dit « Flexible » composé d'actifs internationaux diversifiés.
- Un compte titres ouvert à la Société Générale d'un montant de 1 306,3 K€ soit 44,5 % des actifs composé :
  - d'une ligne de Sicav monétaire, 464,2 k€,
  - d'une ligne obligataire, *Mooréa Credit 2028 RE*, de 264 k€. Cette ligne est composée d'obligations à maturité 2028, date à laquelle nous sortirons. Nous ne sommes donc pas en risque de taux.
  - d'un produit structuré, *Fixedrate Callabe*, 359,6 K€. Il s'agit d'un produit et d'un risque SG.
  - de deux produits immobiliers. 218,5 K€.
- Un compte ouvert chez Cyrus d'un montant de 678,7 K€ soit 23,1 % des actifs, Il est composé :

- de deux contrats de capitalisation (fonds Euros), 520,4 K€,
- de deux produits immobiliers. 158,3 K€.

Note : Les comptes courants SG et la Poste + les comptes sur livret représentent 3,9% du total.

### Evolution des marchés en 2025

L'année 2025 a connu un réel paradoxe. On a pu penser que l'instabilité due à la politique du Président Trump, menaces diverses, droits de douane, ainsi que les tensions croissantes au Moyen Orient, devaient affecter les marchés. Il n'en a rien été, ils semblaient déconnectés de leur environnement et ont continué de s'apprécier soutenus par des liquidités abondantes et de bons résultats des entreprises.

Ainsi le Dow Jones s'est apprécié de 13%, l'Eurostoxx de 18,3% et Cac 40 de 10,4 %...

Les autres supports ont vu leur rendement évoluer entre 2,5/3,5% pour le monétaire, 2,65/2,70 pour les fonds euros, 4/5% pour les obligations corporate.

### Evolution des actifs, hors immobilier, de l'association

Dans ce contexte, nos placements en dehors de l'immobilier ont relativement bien suivi la tendance :

- Notre portefeuille géré par Amundi (SG) --- 1090,3 K€ en début de période --- avec un mandat équilibré (50% actions internationales / 50% obligations) a réalisé une performance de +4,2%.
- Nos produits de taux :
  - 593,5 k€ d'assurance vie en fonds euros et Livret A (+2,5%),
  - 464 k€ de Sicav monétaires (+2,0%),
  - 264 k€ de produits obligataires, *Mooréa Credit 2028 RE* (+3,6%),
  - 359 K€ de produits à contrepartie SG, , *Fixedrate Callabe* (+3,4%),
 ont progressé en moyenne de +2,8 %

### Evolution réelle des actifs de l'association.

Les actifs de l'association, en valeur de marché cette fois ci, sont de 2 934 K€ contre 2 967,1 K€ l'année précédente (- 1,1 %)

Nous enregistrons donc une diminution d'actif de 33,1 K€ mais après avoir assuré nos charges et viré 100 K€ au Caire.

### Part des actifs à capital garanti.

Les lignes dont le capital est garanti -- monétaire, *Fixedrate* de la SG, Assurance Vie et comptes courants dont Livrets et la ligne *Mooréa 120R 2028*, constituée d'obligations qui iront à échéance en 2028 -- se montent à 1724,3 K€ soit 58,8 % du total.

## 5. Evènements postérieurs à l'arrêté des comptes

Depuis le début de l'année 2025, au 30 avril dernier, nonobstant les variations importantes de mars et avril sur les marchés actions et taux, les évolutions sont les suivantes :

- L'indice des actions européennes Eurostoxx 50 a progressé de +4,7%, l'indice des actions américaines S&P500 est en hausse de +5,0%, l'indice des actions émergentes a progressé de +15,9% et l'or a progressé de +6,8%. L'euro est stable par rapport au dollar.
- Le monétaire, en Europe, a rapporté +0,7%, les obligations d'Etats européens -0,3% et les obligations d'entreprises européennes +0,0%.

A fin avril, compte tenu de la forte exposition de l'Association aux produits de taux, ses placements financiers sont relativement stables par rapport à fin 2025

En avril / mai, nous avons arbitré un placement Cyrus vers un placement SG :

- en avril, le rachat total du contrat de capitalisation Amytis Select Capi (AEP) n°161000087 - 100% fonds euros - d'une valeur de de 253 k€ au 31/12/2025 et la vente de 90 k€ de SICAV monétaires.
- et la souscription, en mai, d'un nouveau contrat de capitalisation Sogécapi Patrimoine (Société Générale) pour un montant de 350 k€ dont 85% en fonds euros et 15% en actions internationales par l'intermédiaire du FCP SG Actions Laudato Si.

Cet arbitrage a deux intérêts principaux : profiter d'un taux bonifié sur le fonds euros du nouveau contrat en 2026 et 2027 et réduire les frais de gestion du contrat (0,6% versus 0,8% avant).

## 6. Perspectives 2026

L'Idéo nous précise qu'une subvention de 60 K€ en 2026 sera suffisante (100 K€ en 2025 )

La persistance du conflit du Moyen-Orient peut nous faire redouter une escalade soudaine et dramatique de la situation. A notre sens il est nécessaire pour l'instant de rester cantonné à une structure de placements prudents.

T Marin

M de Bartillat